

SYSTEME LAITIER BIO EN RHONE-ALPES ZONE DE MONTAGNE SECHAGE EN GRANGE ET MAÏS EPI

« Sécuriser la production laitière en faisant pâturer un troupeau de 100 vaches laitières »

GAEC DU CRET JOLI à Minzier (Haute-Savoie)

Zone à bon potentiel en luzerne et maïs

L'exploitation se situe dans la vallée des Ussets à 600 m altitude, sur des sols argilo-calcaires.

Les sols sont hétérogènes. Les potentiels sont d'environ 5 à 6 t MS pour les PN, 10 à 12 t MS pour la luzerne, 80 qx pour le maïs en bio. Les conditions humides compliquent les modes d'exploitation.

Structure de l'exploitation

GAEC à 4 associés

Surface totale de 185 ha dont 111 ha sont labourables (60%)

(140 ha en herbe dont 30 ha de luzerne, 10-12 ha de maïs épis, 20 ha de céréales)

Production laitière en zone IGP : 680 000 litres

produits (soit 4000 litres/ha SFP) dont 25000 l transformés en yaourts et fromages.

105 VL Montbéliardes + 30 génisses élevées par an ;

Chargement = 0,95UGB/ha SFP



Historique et passage en bio

Dans les années 70, l'exploitation était conduite en système « zéro pâturage », avec affouragement de luzerne et distribution de maïs épis. La remise en place du pâturage date des années 90. Début 2000, la reprise de surfaces a permis de désintensifier et de réduire les consommations d'engrais. L'implantation de luzerne et de prairies multi-espèces, l'autoconsommation de céréales ont permis l'amélioration de l'autonomie alimentaire. La conversion est signée en 2007, en continuité avec les choix du passé, avec une valorisation du lait bio depuis fin 2009. L'exploitation est adhérente à la coopérative des Fermiers Savoyards (Haute Savoie). Celle-ci n'a pas de débouché direct en lait bio mais a contractualisé un accord avec une coopérative laitière de Savoie pour la collecte et la valorisation du lait en bio

La mise en place de la transformation a été étudiée lors du projet d'entrée du quatrième associé : il s'agissait de dégager de la valeur ajoutée avec une évolution modérée du volume de lait produit.

Objectifs des éleveurs

- Maintenir un équilibre entre les associés : chacun doit avoir sa place dans le GAEC.
- Construire un système le plus autonome possible.
- Sécuriser le système par la valorisation des produits : lait bio, transformation laitière, vente directe de viande, tout en diversifiant les modes de commercialisation (point de vente sur l'exploitation, magasins de producteurs, restauration collective, magasins bio...). Projet de transformer en 2013 de l'ordre de 80 000 à 100 000 litres de lait.
- Se laisser du temps pour la vie familiale (1 week-end d'astreinte sur 4 ; 4 semaines de vacances par an).



Les points forts

- Forte part de surfaces labourables qui permettent la mise en place de rotations longues.
- Système sécurisé par son fort niveau d'autonomie alimentaire.
- Productivité du travail permise par les installations et équipements progressivement modernisés : bâtiment logettes caillebottis avec aire extérieure, roto de 16 places, chaîne de fenaion de grande capacité permettant de réaliser des chantiers de 30 ha par jour

Les points sensibles

- L'important investissement dans l'atelier de transformation impose de maintenir une bonne valeur ajoutée (ce qui passe par le volume et des prix).
- Des bâtiments d'élevage sur 2 sites : le suivi de reproduction des génisses sur le second site est délicat, du fait de l'éloignement.

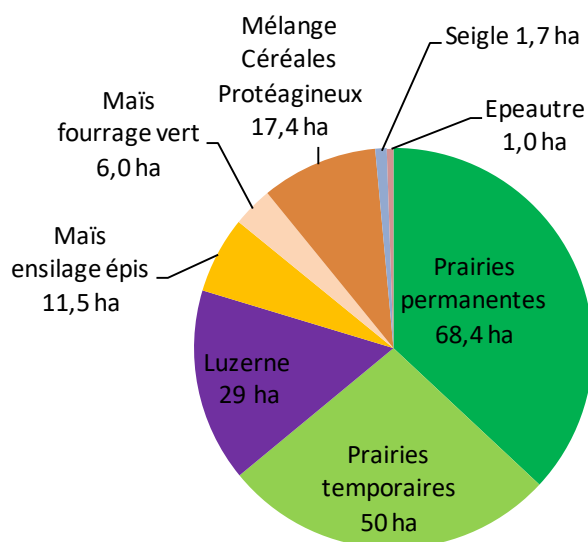
Des prairies multispèces en tête de rotation

SAU : 185 ha

Céréales : 20 ha

SFP : 165 ha

Sur l'exploitation, environ 60% de la surface est assolable, ce qui représente un réel atout pour la mise en place des rotations et l'autonomie alimentaire de l'exploitation. Pour résoudre les problèmes de salissements et cultive plus de maïs, les exploitants vont allonger les rotations, en intégrant un engrais vert. La rotation sera : luzerne 3 ans/maïs/céréales/ engrais vert/maïs.



600 tonnes de foin récoltées par an



Compte tenu du cahier des charges IGP, les récoltes d'herbe se font uniquement sous forme de foin. Le climat chaud et arrosé permet de réaliser jusqu'à 4 coupes : 110 ha sont fauchés en 1^{ère} coupe, 70 ha en 2^e, 25 ha en 3^e et 15 ha en 4^e coupe.

La chaîne de récolte, avec faucheuse avant et arrière (6 m de coupe), andaineur soleil et grande auto-chargeuse (60 m³), permet de gérer des chantiers de 30 ha sur une journée.

Deux tiers de la récolte de foin sont stockés en vrac (400 tonnes sur 600 tonnes produites par an). Les équipements de séchage en grange sont relativement anciens et amortis, mais restent fonctionnels. L'exploitation dispose de 2 cellules équipées de capteurs solaires avec ventilation d'air chaud et d'une cellule en foin ventilé. L'installation permet de sécher jusqu'à 280 t sur la 1^{ère} coupe, principalement des foin avec luzerne.

La place du maïs dans le système fourrager

Le maïs occupe 15 à 18 ha par an. Il est utilisé en vert à compter de début août, en apport énergétique et en ensilage d'épis à partir du 15 octobre jusqu'à mi-mai (règles du cahier des charges IGP Tomme de Savoie). Généralement il est semé sur la première quinzaine de mai, après avoir réalisé un faux semis. Deux binages sont réalisés en systématique.



6 800 litres produits par vache et par an

La production des vaches oscille autour de 6 800 litres en moyenne économique. Les vaches consomment principalement de l'herbe (pâture, foin, vert), complétée par du maïs épis en hiver. Les céréales consommées sont produites sur l'exploitation, les achats concernent principalement les matières protéiques.

	2010	2011	2012
Lait / VL (litres)	6 800	6 600	6 805
Kg de concentrés par vache et par an	1 710	1 570	1 470
Concentrés (€/1 000 litres)	83	94	91

« Nous cherchons à étaler les vêlages, tant pour l'effectif de vaches à la traite que le suivi des veaux ; cela lisse mieux le travail, surtout pour celui qui est seul le week-end. Nous essayons d'avoir des volumes produits par mois plus réguliers encore. »

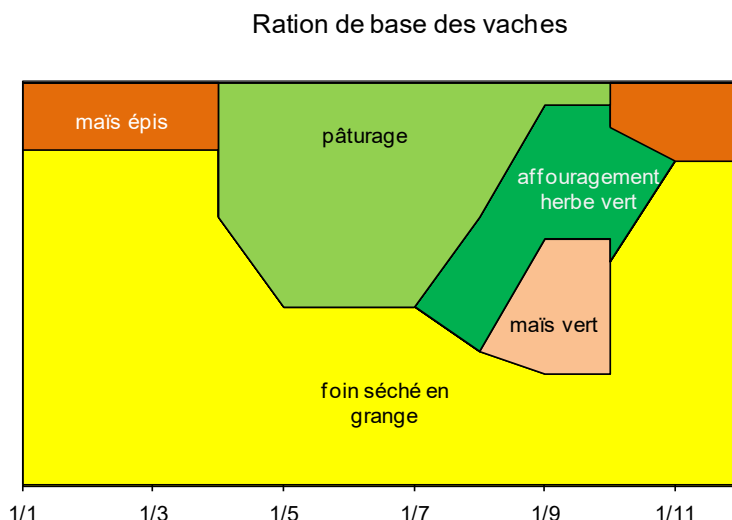
200 jours de pâturage par an pour les vaches laitières

En conditions habituelles, la mise à l'herbe est réalisée autour du 15 avril. Il y a environ 30 ha pâturés par les vaches laitières au printemps et jusqu'à 40 ha à l'automne. « En complément, nous apportons l'équivalent d'une demi ration de foin à l'auge, en une seule distribution.

« Nous ajustons la nature et les quantités de concentrés mises dans la mélangeuse en fonction de la qualité des prairies. »

L'affouragement en vert est utilisé de façon ponctuelle dans l'alimentation des vaches laitières, lorsque la pâture disponible ne suffit pas, notamment en fin d'été.

« Nous avons des sols argileux qui compliquent le pâturage en conditions humides. En 2013, nous avons été contraints de rentrer le troupeau pendant une quinzaine de jours au printemps et d'affourager en vert »



L'hiver, les vaches ont une ration mélangée à base de foin, regain, maïs épis, céréales et tourteaux.

La conduite des génisses laitières : 30 femelles élevées par an – vêlage 30 à 36 mois



Les génisses sont alimentées au lait entier jusqu'à 6 mois, en 2 repas par jour, à raison de 2 litres par repas jusqu'à 3-4 mois puis 1 litre par repas. En complément, elles reçoivent des graines d'épeautre et du foin de luzerne. Ensuite, elles sont alimentées uniquement au foin jusqu'à la mise à l'herbe.

Une trentaine de génisses partent en alpage de mi-juin à mi-octobre, un premier lot est ramené souvent mi-septembre pour les inséminations.

« Quelle que soit l'année fourragère, passé l'âge de 6 mois, les génisses n'ont plus de concentrés. »

La valorisation des produits en circuit court

Commercialisation : cantines scolaires, magasins bio, magasin de producteurs (point de vente collectif), point de vente sur l'exploitation.

- 15 porcs produits par an (valorisation du lactosérum)
- 5 vaches de réformes vendues pour la restauration collective et 5 vendues en direct sur l'exploitation.

Une exploitation en développement économique qui reste performante

« L'investissement lié à la transformation et la vente directe s'élève à 300 000 €. L'exercice 2011/2012 nous a confortés dans nos choix : même avec un volume transformé nettement inférieur aux objectifs, l'équilibre économique de l'exploitation n'est pas fragilisé. Nous avons réduit le risque financier en échelonnant les annuités avec 3 emprunts sur 7, 12 et 15 ans. »

Les résultats économiques :

	2010/2011	2011/2012	2012/2013	Système foin ventilé + maïs épi (étude de groupe CER 74-2011)
Main-d'œuvre	3 UTH	Transition	4 UTH	2,88 UTH
Moyenne éco (litres/VL/an)	6 800	6 600	6 805	7 396
Nombre de vaches	90	95	105	
Lait vendu (litres)	582 000	611 000	660 000	488 000
Lait transformé (litres)			23 000	
Prix lait vendu (€/1000 litres)	486	530	524	381
Produit Brut (k€)	392	455	567	
Excédent Brut d'Exploitation (k€)	195 (50% du PB - 335 € / 1000 l)	219 (48% du PB - 358 € / 1000 l)	254 (45% du PB - 372 € / 1000 l)	37% du PB - 235 € / 1000 l)
Annuités et frais financiers (k€)	42 (72 € / 1000 l)	81 (132 € / 1000 l)	115 (168 € / 1000 l)	(105 € / 1000 l)

Les résultats économiques 2010 et 2012 sont peu comparables.

En 2010, les bons résultats économiques s'expliquaient par une bonne valorisation du produit, une bonne maîtrise technique (EBE / PB = 50%) et un faible niveau d'endettement (72 € / 1000 litres).

Entre 2010 et 2012, les résultats économiques ont fortement évolués, en lien avec le développement de l'atelier lait (+100 000 litres), la mise en place de la transformation laitière et les investissements correspondants. Même si le dernier exercice comptable correspond à une année transitoire (toutes les charges d'investissement imputées et seulement 23 000 litres transformés sur les 100 000 litres prévus fin 2014), le revenu disponible par associé reste supérieur à 30 000 €.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Nathalie SABATTÉ

Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
Tél : 04 50 88 18 09
nathalie.sabatte@savoie.chambagri.fr

Audrey BERNAT

Chambre d'Agriculture de l'Ain
Tél : 04 74 45 36 13
a.bernat@ain.chambagri.fr

Véronique BOUCHARD

Chambre d'Agriculture du Rhône
Tél : 04 78 19 61 68
veronique.bouchard@rhone.chambagri.fr

Pauline CASTILLON

Drôme Conseil Elevage
Tél : 06 25 41 19 58
paulinecastillon@drôme-contrôle-laitier.fr

Jean-Louis LAPOUTE

Chambre d'Agriculture de la Loire
Tél : 04 77 91 43 05
jean-louis.lapoute@loire.chambagri.fr

Patrick PELLEGRIN

Isère Conseil Elevage
Tél : 06 71 00 37 18
patrick.pellegrin@isere-contrôle-laitier.fr

Monique LAURENT

Institut de l'Elevage
Tél : 04 72 72 49 44
monique.laurent@idele.fr

LES RESEAUX D'ELEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a reçu l'appui financier de la Région Rhône-Alpes et du FEADER



Septembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage – Création : Stéphanie COUSPEYRE
En vente à Technipel : 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 16 302 077

